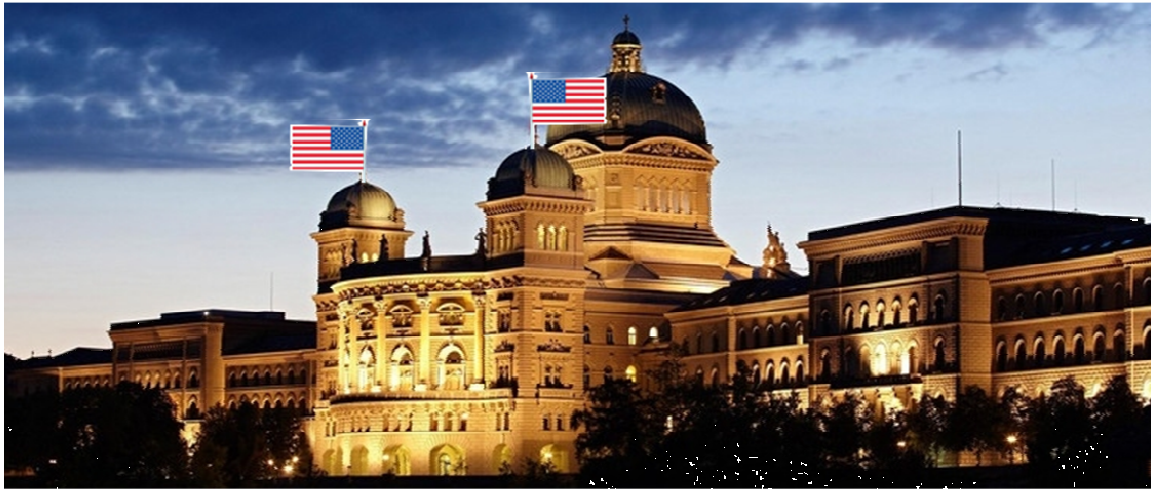


Ça y est, c'est fait, le drapeau américain flotte sur le Palais Fédéral



Le coup de gueule du Lobby des Citoyens.

Bien joué Evelyne ! En violant sans vergogne notre démocratie, la Conseillère fédérale, avec la complicité du Gouvernement, a réussi un coup de maître : passer en force avec la Lex USA malgré son rejet par les Chambres fédérales, donc par le peuple. Ainsi, d'un coup de cuillère à pot, la Suisse a perdu en même temps sa souveraineté, son indépendance et sa gestion de fortune. Dans ces conditions, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout et demander à accéder au rang de 51e État US. Pas plus qu'au Delaware, au Wyoming ou en Floride on n'osera alors vous taxer de paradis fiscal. Notre Association de banques locales pourra joindre sa plainte pénale à celles déposées par les Banques de Floride et du Texas contre l'IRS et le Département du Trésor; car, rappelons-le, DATCA (D pour Domestic) n'est pas jugée constitutionnelle aux États-Unis en raison de son caractère invasif sur la sphère privée. On regagnera au passage le rang d'Etat souverain, avec possibilité de contester les ordres de Washington. Du même coup, finies les pressions de l'Union Européenne dont il ne sera plus question de calquer méthodiquement la loi. Sur le plan de la Défense, on pourra à nouveau compter sur une armée de milice, la Garde nationale, équipée adéquatement pour mener à bien les missions qui lui sont confiées.

Avec le précieux concours de la FINMA qui, en réduisant le délai de réflexion déjà très court du Département américain de la Justice (DoJ) rajoute stratégiquement l'affolement à la terreur, on vient de constater l'impensable : des Banques cantonales irresponsables qui se jettent dans le programme américain. On oublie juste de rappeler que ces banques, bien qu'au bénéfice d'un statut de SA, n'en sont pas moins placées majoritairement sous la protection financière de leur Canton, et par là, des Citoyens, dociles gogos invités de manière récurrente à payer l'addition. Rappelons-nous l'affaire de Chypre : la BNS a prévu le même sort pour les épargnants à qui on fait croire que leur épargne est protégée à hauteur de CHF 100'000, alors qu'ils vont devoir essayer les plâtres d'une possible faillite orchestrée par nos concurrents.

Nous enjoignons donc les Gouvernements cantonaux à se réunir d'urgence, à réanalyser les conséquences avant la fin du délai imparti du 31 décembre 2013 et à retirer immédiatement leur banque du programme US, ou alors au moins à leur retirer leur caution. Par la même occasion, nous leur suggérons de bloquer l'application de la loi FATCA sur notre sol, en rejoignant le Canton du Valais (honneur et bravoure à lui) dans le référendum cantonal contre FATCA.

Nous invitons tous les Citoyens qui refusent cette capitulation à rejoindre notre lobby (www.lldc.ch) et à signer encore aujourd'hui le référendum contre FATCA.

Le véritable bain de sang qui se prépare actuellement dans l'indifférence générale, n'épargnera aucun établissement car ils n'ont pas les moyens de s'y soustraire, à moins de s'unir pour faire front commun et là, ce n'est pas gagné vu la cacophonie régnante

Messieurs les Ministres cantonaux des finances, restez bien vigilants, car le transfert de PIB qui se déroule sous vos yeux ne va pas manquer d'impacter vos futures rentrées fiscales.

Genève, le 16 décembre 2013

Marc R. Studer
Président
Le Lobby des Citoyens